

La conférencière que nous aurons la chance d'entendre ce soir a également démontré la force de son engagement envers la justice et le courage de ses convictions. Née à Montréal en 1947, Louise Arbour se démarquait à l'école non seulement pour ses réalisations scolaires mais également pour son franc parler. Elle a étudié le droit à l'Université de Montréal avant d'être admise au Barreau du Québec en 1971, puis au Barreau de l'Ontario six ans plus tard.

Durant plus de dix ans, Louise Arbour se distingue comme juriste à la faculté de droit Osgoode Hall de l'Université de Toronto, écrivant en anglais et en français sur la procédure pénale, les droits de la personne et les droits civils. En 1987, elle est nommée juge à la Cour suprême de l'Ontario, puis, trois ans plus tard, à la Cour d'appel de l'Ontario. Le gouvernement fédéral étant accusé de violations des droits des détenues à la Prison des femmes de Kingston, M^{me} Arbour est toute désignée pour diriger l'enquête.